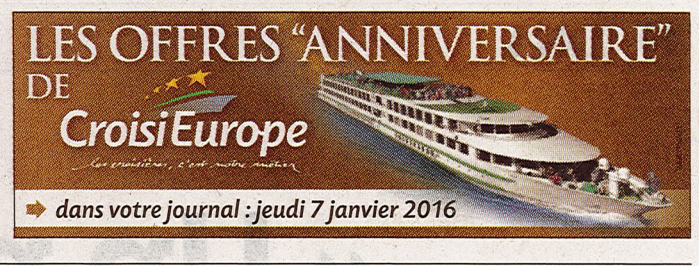

Philippe Richert, confortablement élu, a présidé la première réunion du conseil régional d'Alsace–Champagne-Ardenne–Lorraine. PHOTO DNA – MICHEL FRISON

Philippe Richert promet « l'audace » à la Région

Philippe Richert a été élu président de la Région Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine par 102 voix contre 46 à son adversaire Florian Philippot (FN). « L'audace commence aujourd'hui », a annoncé le président.

Philippe Richert a, très probablement, voté blanc. Un geste élégant que permettait la forte majorité qui lui était assurée pour la présidence de la Région. Et en effet, il ne lui a manqué que deux voix pour atteindre les 104 suffrages des élus de la liste LR-UDI-MoDem : la sienne et celle d'une retardataire, Marie Tribout (UDI, Moselle). C'est donc avec 102 suffrages et au premier tour que Philippe Richert est devenu le premier président d'Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine.

Florian Philippot, son adversaire Front national, seul candidat contre lui, n'a obtenu que les 46 suffrages de son groupe. Il y a eu 20 bulletins blancs, les 19 autres émanant bien sûr de la gauche de l'assemblée.

L'élection a été présidée par le « bureau d'âge » : Jean-Pierre Masseret, 71 ans (PS, Moselle) et Stéfanie Coniglio, 23 ans (FN, Moselle). L'ancien président de la Région Lorraine, que son maintien au second tour a mis en pleine tourmente entre les deux tours, n'a pas abusé de la tribune qui lui était offerte : il a simplement appelé les élus à défendre « les intérêts de leurs concitoyens, leurs aspirations profondes et le potentiel du nouveau territoire ».

Jean Rottner, maire de Mulhouse, a présenté la candidature de Philippe Richert, mettant en avant l'expérience et le caractère « consensuel » du candidat.

Après un bref silence, Florian Philippot a présenté lui-même sa candidature, « au nom des électeurs qui nous ont fait confiance ».

« Ma présidence sera celle du rassemblement », a proclamé Philippe Richert, prenant la parole pour la première fois depuis la petite tribune installée dans l'hémicycle réaménagé pour accueillir les 169 élus. Citant Aristote (né il y a 2 400 ans), le gaulliste Philippe Séguin et l'écrivain Albert Camus, il a plaidé pour « sortir des logiques de cloisonnement et d'oppositions stériles ».

« Voilà pourquoi je proposerai à la gauche de s'associer à la gouvernance sans se compromettre », a expliqué le président. La présidence de la commission des Finances a en effet été proposée au PS, mais l'hésitation demeure sur le nom à retenir. De même, Philippe Richert a répété qu'une « conférence » associerait « les minorités non représentées au conseil régional lors des grands débats sur les orientations politiques ».

« Inventer des politiques nouvelles »

Le grand défi, a expliqué Philippe Richert, c'est d'« inventer des politiques conçues pour cette nouvelle région ». Sa ligne directrice sera « la décentralisation, toute la décentralisation, rien que la décentralisation ». En clair, le « respect des territoires », la « complémentarité entre Strasbourg [siège de l'exécutif], Metz et Châlons-en-Champagne », et l'ambition de « faire du Grand Est un laboratoire de la démocratie territoriale ».

Philippe Richert a insisté sur « la consultation des citoyens », la préservation des identités régionales, et, selon les mots-clefs de sa campagne, sur les quatre « mots d'ordre : efficacité, proximité, responsabilité et ambition ». Sans donner de chiffre, il a indiqué qu'il proposerait à la prochaine séance, le 25 janvier, « une limitation des indemnités des élus à un taux inférieur au taux prévu par la loi » et prévoirait un système de pénalités contre l'absentéisme.

À cette même séance sera décidée la création de fonds souverains régionaux - et notamment d'une « obligation régionale » en appel à l'épargne. Le président a aussi annoncé qu'il demanderait à l'État des transferts de compétences à titre expérimental et lancerait bientôt un « pacte ruralité » pour que « nul ne soit oublié au bord du chemin ». Un déontologue sera nommé pour écarter tout conflit d'intérêts.

La séance d'installation n'a pas été marquée par des accrochages politiques. Ceux internes au PS se sont vécus en coulisse (lire ci-dessous). Quant au FN Florian Philippot, il a affirmé sa singularité en réclamant (en vain) 10 vice-présidences au lieu de 15, puis en imposant le vote au scrutin proportionnel sur la composition de la commission permanente. Ce qui a rallongé la séance de vingt minutes sans modifier le résultat attendu (lire page suivante).

Le conseil régional s'est même payé le luxe de voter à l'unanimité plusieurs rapports sur son organisation : ainsi la composition de la commission d'appel d'offres ou la liste des délégations données à la commission permanente. En revanche, le groupe FN s'est abstenu sur les autorisations données au président du conseil régional. ■

JACQUES FORTIER

CONSEIL RÉGIONAL

« Un nouveau modèle de démocratie territoriale »

Philippe Richert envisage une gouvernance où l'efficacité des politiques publiques et le respect des minorités doivent l'emporter sur les postures partisanes et le « théâtre des ombres ». Il propose d'y associer la gauche. Les 15 vice-présidences et les présidences de commissions illustrent la « complémentarité territoriale » souhaitée par le président de la nouvelle région.

La gouvernance de la future assemblée a occupé le premier tiers du discours de Philippe Richert. C'est dire toute l'importance que le président de la nouvelle région porte à ce message. Il l'a d'abord adressé à ses concitoyens, qui lui ont fait confiance le 13 décembre dernier bien au-delà de son propre camp pour faire barrage au FN : « Cette confiance aujourd'hui m'oblige : je serai le président du rassemblement. »

Cette volonté d'ouverture s'inscrit dans un mode de gouvernance où les uns et les autres doivent « sortir des logiques de cloisonnement et d'oppositions stériles », a prévenu Philippe Richert, « les idées et les convictions étant le sel de la vie démocratique ».

Les 15 vice-présidents de Philippe Richert

Une gouvernance « décentralisée » qui joue la carte de la « complémentarité territoriale »

Il a ainsi appelé sa propre majorité « à écouter et à prendre pleinement en compte les propositions des minorités dès lors qu'elles sont constructives » et les minorités à « formuler des propositions chaque fois qu'elles le voudront ».

Le président a répété qu'il souhaitait « associer la gauche à la gouvernance régionale » et associer les minorités non représentées dans l'assemblée lors de grands débats. Enfin, il souhaite « associer et consulter » ses concitoyens, sous des formes à préciser. Ce qui doit se faire « rapidement » pour définir le nom de la région.

Philippe Richert ambitionne par ailleurs d'instaurer un mode de gouvernance « décentralisée » qui joue la carte de la « complémentarité territoriale » et d'une « répartition juste et équitable des fonctions et des rôles » entre Strasbourg, Metz et Châlons-en-Champagne. Il travaille avec un bureau exécutif composé d'élus issus de chacune des trois anciennes régions : Valérie Debord, Jean Rottner et Jean-Luc Warsmann.

L'amendement Philippot rejeté

Sa volonté de « faire du Grand Est un laboratoire de la démocratie territoriale » s'inscrit également dans le choix des 15 vice-présidences et des présidences de commissions (voir encadré). Chacun des dix départements sera représenté par une vice-présidence, quel que soit son poids géographique. Les départements dont la population est supérieure à 700 000 habitants ont droit à une vice-présidence supplémentaire.

« Un vice-président pour 350 000 habitants, ce n'est pas trop », a répondu Philippe Richert à Florian Philippot, président du groupe FN, qui voulait limiter à dix le nombre de vice-présidences pendant toute la mandature. « Nos concitoyens sont en demande d'exemplarité et de limitation du train de vie de notre collectivité », estime le vice-président du FN. Son amendement a été rejeté.

Patrick Weiten est le premier des vice-présidents. Le président UDI du conseil départemental de Moselle jouera un rôle clé au sein de ce mini-gouvernement où chacun sera le relais de son territoire, mais aussi le chef de file des grandes orientations : de la compétitivité des territoires aux infrastructures de transport en passant par le multilinguisme, l'innovation et la recherche, l'emploi, la formation et l'apprentissage.

Philippe Richert joue ouvertement l'ouverture au niveau des présidences de commission

Philippe Richert joue ouvertement l'ouverture au niveau des présidences de commission.

Sur les 15, huit reviennent à l'UDI, une au MoDem et la présidence de la commission des finances à un membre de l'opposition. La commission permanente, elle, se compose de 56 membres, répartis à la proportionnelle des groupes politiques.

Une délégation au Droit local alsacien-mosellan

Philippe Richert a également attribué des délégations à certains conseillers régionaux, ce qui fait aussi partie d'une forme de gouvernance. On y retrouve plusieurs Alsaciens : Bernard Stalter à l'Artisanat ; Catherine Zuber à l'Économie sociale et solidaire et à la vie associative ; Justin Vogel aux Identités territoriales et André Reichardt au Droit local alsacien-mosellan. Une délégation à la Citoyenneté sera proposée à un conseiller régional de l'opposition. ■

FRANCK BUCHY

LES 15 COMMISSIONS THÉMATIQUES ET LES PRÉSIDENTS PROPOSÉS

Relations internationales et transfrontalières : Frédéric Pfliegersdorfer (UDI, Bas-Rhin)
Transports et déplacements : David Valence (UDI, Vosges)
Formation professionnelle : Véronique Marchet (UDI, Marne)
Lycées : Atissa Hibour (UDI, Meuse)
Jeunesse : Cédric Chevallier (UDI, Marne)
Développement économique : Sylvain Waserman (MoDem, Bas-Rhin)
Innovation : Isabelle Héliot-Couronne (LR, Aube)
Enseignement supérieur et recherche : François Werner (UDI, Meurthe-et-Moselle)
Agriculture et Forêt : Pascale Gaillot (UDI, Ardennes)
Aménagement des territoires : Martine Lizzola (Marne)
Environnement : Christian Guirlinger (Meurthe-et-Moselle)
Culture : Pascal Mangin (LR, Bas-Rhin)
Sports : Jean-Paul Omeyer (LR, Haut-Rhin)
Tourisme : Jean-Luc Bohl (UDI, Moselle)
La présidence de la commission des **Finances** sera proposée à l'opposition de gauche.